



AFYREN

Siège social : 9-11 RUE GUTENBERG – 63000 CLERMONT-FERRAND
Société anonyme au capital de 520 451,8 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

AFYREN

Siège social : 9-11 RUE GUTENBERG – 63000 CLERMONT-FERRAND

Société anonyme au capital de 520 451,8 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société AFYREN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFYREN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

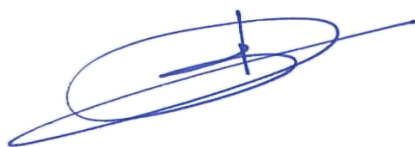
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 29 mars 2024

Le commissaire aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned above the name Gael DHALLUIN.

Gael DHALLUIN

Associé

AFYREN

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	3 681 511	1 852 859	1 828 652	2 196 803
		Concessions, brevets et droits similaires	767 313	299 322	467 990	519 180
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	1 036 279		1 036 279	904 944
		TOTAL	5 485 105	2 152 182	3 332 922	3 620 929
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	584 756	379 831	204 925	180 478
Autres immobilisations corporelles		205 826	73 222	132 604	57 436	
Immobilisations en cours					119 753	
	TOTAL	790 583	453 053	337 529	357 667	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	25 507 812		25 507 812	23 501 150	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	1 711 655	64 548	1 647 107	174 896	
	Prêts					
	TOTAL	27 453 706	64 548	27 389 158	23 808 546	
Total de l'actif immobilisé		33 729 394	2 669 784	31 059 610	27 787 143	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				572
Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	466 387		466 387	788 343	
	Autres créances	649 282		649 282	538 483	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
	TOTAL	1 115 669		1 115 669	1 326 826	
Divers	Valeurs mobilières de placement	380 065		380 065		
	(dont actions propres : 380 065)					
	TOTAL	49 552 186		49 552 186	62 332 680	
	TOTAL	49 932 251		49 932 251	62 332 680	
Charges constatées d'avance		197 261		197 261	113 860	
Total de l'actif circulant		51 245 182		51 245 182	63 773 940	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		84 974 577	2 669 784	82 304 793	91 561 084	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			181 330	71 038	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			15 003		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

AFYREN

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 520 451)	520 451	517 371
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	85 263 676	85 088 611
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 150	1 150
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-9 719 856	-5 828 201
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-4 321 754	-3 891 654	
Situation nette avant répartition	71 743 667	75 887 276	
Subvention d'investissement	724 697	788 836	
Provisions réglementées			
Total	72 468 365	76 676 113	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	13 900	13 900
	Provisions pour charges	379 897	192 330
	Total	393 797	206 230
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		3 900 722
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 688 077	2 348 823
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 666 086	2 368 482
	Total	4 354 164	8 618 028
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385 236	384 572
	Dettes fiscales et sociales	977 888	1 065 863
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		134 935
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Total	1 363 124	1 585 370	
Produits constatés d'avance	3 725 342	4 475 342	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	9 442 630	14 678 741	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	82 304 793	91 561 084	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	132 283		
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	5 685 495	6 987 565	
à moins d'un an	3 757 135	7 691 176	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

AFYREN

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 015 368		1 015 368	859 999
	Chiffre d'affaires net	1 015 368		1 015 368	859 999
	Production stockée			131 335	226 798
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			14 502	37 093
	Subventions d'exploitation			303 483	156 616
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 702 276	1 929 457	
Autres produits					
			Total	3 166 966	3 209 966
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			130 028	155 640
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			3 357 702	2 471 078
	Impôts, taxes et versements assimilés			51 146	45 784
	Salaires et traitements			3 425 608	2 821 804
	Charges sociales			1 444 393	1 108 075
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	595 920	519 071
		• sur actif circulant	provisions		
	• pour risques et charges		263 216	184 715	
Autres charges			56 961	46 927	
			Total	9 324 978	7 353 097
			Résultat d'exploitation	A	-6 158 011
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			1 406 778	178 954
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges			13 209	391
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	1 419 987	179 346
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			-103 948	299 831
	Intérêts et charges assimilées (5)			18 814	641
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	-85 133	300 472
			Résultat financier	D	1 505 121
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	-4 652 890
					-4 264 257

AFYREN

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	114 995	138 080
	Reprises sur provisions et transferts de charge	67 544	
	Total	182 539	138 080
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	125	375
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	247 498	129 892
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	64 548	
	Total	312 171	130 267
Résultat exceptionnel		F	7 812
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-364 791
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-4 321 754	-3 891 654
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	14 395	1 032
(4) Dont	produits concernant les entités liées	70 929	
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SA AFYREN

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1. Evénements principaux de l'exercice.....	3
1.2. Evénements postérieurs à la clôture	4
1.3. Principes, règles et méthodes comptables	4
2. Informations relatives au bilan	5
2.1. Actif	5
2.1.1. Immobilisations incorporelles	5
2.1.2. Immobilisations corporelles	5
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	6
2.1.3. Immobilisations financières.....	6
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations	7
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	7
2.1.4. Produits à recevoir	8
2.1.5. Créances	9
2.2. Passif.....	10
2.2.1. Capitaux propres	10
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	10
2.2.2. Tableau des provisions	11
2.2.3. Dettes financières et autres dettes	12
2.2.4. Charges à payer	13
2.2.5. Produits constatés d'avance	13
3. Informations relatives au compte de résultat.....	14
3.1. Chiffre d'affaires.....	14
3.2. Production immobilisée.....	14
3.3. Crédit d'impôt recherche	14
4. Autres informations	14
4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	14
4.2. Engagements pris en matière de crédit-bail	15
4.3. Engagements hors bilan.....	16



4.4 Informations relatives à l'effectif	16
4.5 Informations relatives aux bons de souscription et attributions gratuites d'actions.....	17

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux de l'exercice

La société « AFYREN », créée en avril 2012, a pour objet la recherche et le développement dans le domaine des biotechnologies et écotechnologies, environnementales et industrielles.

- **Partenariat :**

En Asie, Afyren est engagée dans un processus pour la création d'une coentreprise en Thaïlande avec Mitr Phol le 3ème groupe sucrier mondial, visant à la création d'une usine d'acides carboxyliques biosourcés à proximité de Bangkok. Ce projet cible le marché asiatique qui représente 25% du marché mondial des acides carboxyliques. Au 31 décembre 2023, Afyren n'est pas actionnaire de cette filiale.

- **Filiale à 100% au Québec :**

Afyren Canada a été créée au cours de l'exercice 2022 et est détenue en intégralité par Afyren. La souscription au capital par Afyren pour un montant de 7 K€ est intervenue au cours du premier semestre 2023. La filiale n'a pas débuté son activité.

- **Financements :**

En avril 2023, la société Afyren a souscrit un Prêt Innovation de 1 M€ auprès de Bpifrance. Cet emprunt est remboursable en 31 échéances trimestrielles, dont un différé de remboursement de capital sur les 11 premières échéances.

En mai 2023, conformément aux accords de financement déjà en vigueur, Afyren a souscrit à :

- une augmentation de capital en numéraire d'Afyren Neoxy à hauteur de 2 M€ dans le cadre d'une augmentation de capital d'un montant global de 3,5 M€, souscrite par ses associés AFYREN et Bpifrance ;
- une obligation convertible Afyren Neoxy d'un montant 1,5 M€ dans le cadre d'une émission d'un montant global de 3 M€, là encore souscrite par ses associés Afyren et Bpifrance ;

Fin mars 2023, Afyren a procédé au remboursement en numéraire des obligations convertibles souscrites en mars 2020 pour un montant de 3,6 M€.

- **Contrat de liquidité / rachats d'actions :**

Par avenant au contrat de liquidité en cours avec NATIXIS et ODDO BHF SCA, en date du 18 avril 2023, la société Afyren a augmenté les moyens mis à disposition dans le cadre de ce contrat de liquidité pour un montant de 0,15 M€ supplémentaire. Pour rappel, 0,3 M€ avaient été versés lors de la mise en oeuvre du contrat en novembre 2021.

A la date du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 73 923 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 57 857 €

En avril 2023, AFYREN a mis en œuvre un programme de rachat d'actions conformément à la décision du Conseil d'administration d'AFYREN dans sa réunion en date du 21 mars 2023. Une extension de ce programme a ensuite été décidée en octobre 2023.

Dans un contexte de cours bas, ce programme permet de limiter la dilution des actionnaires issue des plans pluriannuels d'attributions d'actions, sans impact significatif sur la trésorerie puisqu'il porte sur un maximum de 82 000 actions. Ce programme s'est achevé le 6 décembre 2023.

Des rachats d'actions de gré à gré ont aussi été consentis pour 20 188 actions.

- **Opérations sur le capital liées aux AGA et BSPCE :**

Au cours de 2023, des augmentations de capital liées aux exercices de BSPCE et à l'acquisition d'actions gratuites ont été constatées pour un montant total de 3 080 €, correspondant à 154 022 actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune.

- **Plans d'instruments en capitaux propres :**

Au cours de 2023, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer des actions gratuites. Le détail de ces opérations figure en note 4.5.

Au cours de 2023, 32 500 BSPCE 5 et 8 995 AGA 2021 ont été annulés suite au départ de salariés.

- **Plan d'incitation à long-terme :**

En septembre 2023, Afyren a mis en place un nouveau plan d'incitation long-terme à destination de certains salariés et mandataires sociaux. Celui-ci repose sur des objectifs de performance, incluant un volet extra-financier à horizon 2025, sous condition de présence à cette date. Ce plan correspond à un volume global d'actions potentiel de 190 206 actions.

1.2. Événements postérieurs à la clôture

En décembre 2023, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la sixième résolution adoptée par l'assemblée générale du 21 juin 2023 pour le lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions. Celui-ci a débuté en janvier 2024 et porte sur un montant maximum de 300 000 euros.

En janvier 2024, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation qui lui était consentie aux termes de la dix-huitième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 juin 2023 afin d'émettre 12 868 AGA 2023 au profit de deux salariés de la Société.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement 2018-07 de l'ANC du 10 décembre 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

En dehors des marques qui ne sont pas amorties, les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles sont calculés suivant le mode linéaire sur 10 ans.

2.1.1.1 – Frais de R&D

La méthode retenue concernant les frais de recherche et développement est l'inscription à l'actif. Ces dépenses sont ainsi amorties sur une durée de 10 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux frais de R&D relatives au projet R&D Booster.

La production immobilisée est constituée des coûts internes de personnel, valorisés pour 358 133 €.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 ans
- Matériels et outillages	1 à 3 ans
- Mobilier	2 à 5 ans

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Début exercice	Acquisitions	Cession / mise au rebut	Valeur brute fin exercice	Amort début exercice	Amort exercice	Cumul amort fin exercice	VNC fin exercice
Frais de développement	3 681 512	-	-	3 681 512	-1 484 708	-368 151	-1 852 860	1 828 652
Concessions, brevets	744 220	23 093		767 313	-225 039	-74 284	-299 323	467 991
Immobilisations incorporelles en cours	904 945	131 336		1 036 280	-		-	1 036 280
Installations techniques, matériel et outillage industriels	450 906	133 850	-	584 757	-270 428	-109 403	-379 831	204 925
Installations générales, agencements, aménagements divers	75 498	84 805	-26 044	134 259	-26 971	-12 137*	-39 108	95 151
Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 947	46 621	-	71 568	-16 037	-18 077	-34 114	37 453
Immobilisations corporelles en cours	119 753	4 617	-124 370	-	-	-	-	-
TOTAL	6 001 781	424 322	-150 415	6 275 689	-2 023 184	-595 921	-2 605 236	3 670 451

*Ce montant intègre une reprise de 13 869€ suite à une mise au rebut

2.1.3. Immobilisations financières

	Début exercice	Acquisition apports Virements	Diminution	Fin exercice
Participations évaluées par équivalence	23 501 150	2 006 812	-150	25 507 812
Obligations convertibles	-	1 570 356	-	1 570 356
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Actions propres	174 897	36 758		211 655
Autres créances immobilisées	71 038	191 124	163 181	98 981
Prêts et autres immobilisations financières	61 462	3 439		64 902

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives

d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au cours de l'exercice 2021, la société Afyren a souscrit un contrat de liquidité et de surveillance du marché ayant pour objet de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de ses titres. Pour l'exécution de ce contrat, Afyren a mis à disposition au cocontractant une somme de 300 000 €. Au cours de l'année 2023 une augmentation d'apport de 150 000€ a été effectué en espèces sur ce compte de liquidité. Au 31 décembre 2023, la valeur de ce compte est répartie entre le poste « Actions propres » pour la partie investie en titres et le poste « Autres créances immobilisées » pour la partie en espèces disponible sur le compte liquidité.

Une dépréciation des actions propres a été constatée sur l'exercice pour 64 548 € afin de tenir compte de leur valeur réelle.

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu)	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés et report avant affect	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS AFYREN NEOXY	49 600 999	50,62%	25 501 000		44 422	
841603 350	-14 739 746		25 501 000		- 10 819 888	

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	70 356
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	197 391
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	45 590
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	2 947
Personnel	-
Sécurité sociale	1 992
Etat	-
Divers	32 500
TOTAL	350 777

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-	
	Prêt		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		64 902	11 993	52 908	
	Actions propres et compte liquidité rattaché		310 636	310 636	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-	
	Autres créances clients		466 387	466 387	-	
	Personnel et comptes rattachés		336	336	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 992	1 992	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		460 767	460 767	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		134 760	134 760	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-	
	Débiteur divers		51 427	41 527	9 900	
Charges constatées d'avance		197 262	192 158	5 104		
TOTAL			1 741 104	1 673 192	67 912	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Le capital est composé de 26 022 590 actions de 0,02 euros de valeur nominale.

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	517 371	3 080	-	520 452
Primes, réserves et écarts	85 070 292	175 065	-	85 264 827
Report à nouveau	-5 828 202	-3 891 654	-	-9 719 856
Résultat	-3 891 654	-4 321 755	- 3 891 654	-4 321 755
Subventions d'investissement	788 837	-	64 139	724 698
Provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	76 676 112	-8 035 264	- 3 827 515	72 468 365

Au cours de l'exercice 2023, les opérations sur le capital ont été les suivantes :

- En date du 21 mars 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 19 921 BSPCE pour un montant total de 398 €, par émission de 19 921 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 41 037 €, soit une prime d'émission de 40 639 €.
- En date du 24 mars 2023, il a été constaté une augmentation de capital suite à l'acquisition d'actions gratuites attribuées le 24 mars 2022 pour un montant de 1 030 €, par émission de 51 524 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. L'augmentation de capital est réalisée par prélèvement sur les réserves de la Société.
- En date du 20 juin 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 23 411 BSPCE pour un montant total de 468 €, par émission de 23 411 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 48 227 €, soit une prime d'émission de 47 758 €.
- En date du 21 juin 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 9 166 BSPCE pour un montant total de 183 €, par émission de 9 166 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 18 882 €, soit une prime d'émission de 18 699 €.
- En date du 1er janvier 2024, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 50 000 BSA pour un montant total de 1 000 €, par émission de 50 000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 70 000 €, soit une prime d'émission de 69 000 €. L'exercice des droits ayant eu lieu le 17 décembre 2023, l'augmentation de capital est réputée réalisée à cette date.

Les subventions d'investissement se décomposent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Subvention Ademe 2016	68 390	68 390
- Dont quote-part reprise au résultat	- 34 423	- 27 584
Subvention BPI – CMI phase 2 (1)	573 000	573 000
- Dont quote-part reprise au résultat	- 288 410	- 231 110
^a Subvention R&D Booster	406 141 €	406 141 €
Total	724 697	788 837

Ces subventions seront réintégrées au même rythme que les amortissements des immobilisations afférentes.

2.2.2. Tableau des provisions

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	13 900	-	-	13 900
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	192 330	263 216	75 649	379 897
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	206 230	263 216	75 649	393 797

	Ventilations des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations de l'exercice	263 216		
Reprise de l'exercice	75 649		
TOTAL	184 715	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	1 688 077	683 474	1 004 604	-
Emprunts et dettes financières Divers	2 666 087	960 537	1 153 550	552 000
Fournisseur et comptes rattachés	385 236	385 236	-	-
Personnel et comptes rattachés	453 316	453 316	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	439 085	439 085	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	50 213	50 213	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	35 274	35 274	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	3 725 342	750 000	2 975 342	-
TOTAL	9 442 631	3 757 135	5 133 496	552 000

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	220 551
Charges sociales provisionnées	91 992
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	241 598
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	224 718
Personnel	232 765
Organismes sociaux	97 761
Autres charges fiscales	4 359
TOTAL	1 113 745

2.2.5. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont constitués de l'étalement sur 10 ans, prorata temporis, du versement d'avance de 10 ans de redevance fixe (7 500 000€ HT) au titre de la concession de licence, soit 3 725 342€.

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens	1 015 369	-	1 015 369
- Services			
Chiffre d'affaires net	1 015 369	-	1 015 369

3.2. Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 131 335€ et est constituée des frais de personnel liés au projet R&D d'une nouvelle solution sur l'exercice.

3.3. Crédit d'impôt recherche

La rubrique crédit d'impôt recherche, soit 460 767€, est constitué du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) déclaré au titre de 2023.

4. Autres informations

4.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

La société ne provisionne pas le montant des indemnités de départ à la retraite. Le montant de l'engagement est estimé selon la Recommandation ANC 2013-02, en tenant compte des modifications apportées à cette recommandation en 2021. Ces modifications n'ont pas d'impact significatifs sur le montant de l'engagement.

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	61 039	61 039

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation utilisé est de : 3,34%
- Le taux de charges sociales utilisé est de : 42%
- Le taux d'évolution des salaires utilisé est de : 1,50%

4.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			94 500		94 500
Amortissements :					
- Cumuls exercices antérieurs			-		-
- Dotation de l'exercice			9 432		9 432
TOTAL			9 432		9 432
Redevances payées :					
- Cumuls exercices antérieurs			-		-
- Exercices			14 698		14 698
TOTAL			14 698		
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	29 396	-	29 396
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	102 887	-	102 887
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	132 283	-	132 283
Valeur résiduelle :					
- A 1 an au plus			-		-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus			945		945
- A plus de 5 ans			-		-
TOTAL			945		945

4.3. Engagements hors bilan

	N	N-1
Gages données	32 500	32 500
Garantie reçue : Fonds National de garantie – Prêt participatif Amorçage des PME et TPE	57 880	111 880
Garantie reçue : Fonds Auvergne PPA	6 000	18 000
Garantie reçue : Fonds de garantie d'intervention d'AI/SI	0	500
Garantie reçue : Fonds Européen d'Investissement	81 880	91 880
TOTAL	178 260	254 760

4.4 Informations relatives à l'effectif

	Personnel salarié
Cadres	31
Non cadres	9
Total	40

4.5 Informations relatives aux bons de souscription et attributions gratuites d'actions

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 les attributions suivantes sont intervenues :

Catégorie de titre	Date de création	Date Limite de Validité	A l'ouverture de l'exercice	Attribués durant l'exercice	Annulés ou exercés durant l'exercice	A la clôture de l'exercice	Valeur d'exercice
BSPCE 2	03/06/2015	31/12/2025	182 000			182 000	0,40
BSPCE 3	29/12/2015	31/12/2025	257 000			257 000	0,63
BSPCE 4	14/06/2017	14/06/2022	0		-	-	N/A
BSPCE 5	26/06/2019	10 ans à compter de la date d'attribution ⁽¹⁾	630 000		85 000	545 000	2,06
BSA	15/05/2018	31/12/2023	50 000		50 000	-	1,40
AGA 2021	11/06/2021	Période minimal d'acquisition fixée à 1 an à compter de la date d'attribution ⁽²⁾	533 209	16 521	60 519	489 211	N/A
BSA 2022	15/06/2022	1 an à compter de la date d'attribution ⁽³⁾	20 000			20 000	7,19
AGA 2023	21/06/2023	1 an à compter de la date d'attribution		19 479		19 479	N/A
AGA 2023 LTIP	21/06/2023	Jusqu'au 31/03/2026		190 206		190 206	N/A

⁽¹⁾ les attributions des BSPCE 5 sont intervenues à compter du 01/07/2019

⁽²⁾ les attributions des AGA 2021 sont intervenus à compter du 07/12/2021

⁽³⁾ les attributions des BSA 2022 sont intervenus à compter du 27/09/2022